

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 février 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-02-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

05-02-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 janvier 2005, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Les conseillers n'ont aucune question concernant le procès-verbal.

04. Correspondance

05-02-03 Aide financière pour le Rendez-vous d'ornithologie de l'Isle-aux-Grues

Considérant que, pour 2005, le Rendez-vous d'ornithologie de l'Isle-aux-Grues remplace le Salon d'ornithologie des années précédentes, mais en conservant certaines activités ;

Considérant que ce Rendez-vous de l'ornithologie aura lieu les 21 et 22 mai 2005 ;

Considérant que le Comité organisateur du Rendez-vous d'ornithologie de l'Isle-aux-Grues sollicite de l'aide financière pour la mise sur pied de cet événement ;

Considérant que le Comité organisateur demande que l'épinglette serve de laissez-passer pour entrer au Centre de la Volière, le 22 mai 2005.

Considérant que le Comité organisateur désire réserver la salle de conférence du centre de la Volière pour des rencontres d'ornithologues ;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde une contribution financière de 200\$ pour l'organisation du Rendez-vous d'ornithologie de l'Isle-aux-Grues.

Que le port de l'épinglette serve de laissez-passer pour entrer au Centre de la Volière, le 22 mai 2005.

Qu'un local au Centre de la Volière, autre que la salle de conférence qui est déjà réservée à ces dates, soit proposé au Comité organisateur.

Adopté.

05-02-04 Programme Placement Carrière Été

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues souhaite continuer d'améliorer la qualité de l'accueil pour les nombreux touristes qui nous visitent à chaque saison estivale ;

Considérant que la Municipalité désire offrir aux touristes des visites guidées de l'exposition de la Mi-Carême et des salons thématiques qui relatent les us et coutumes de notre milieu insulaire ;

Considérant qu'il est primordial que les visiteurs, au quai de Montmagny, soient accueillis et qu'ils aient des informations précises, sur l'horaire du traversier, les moyens de transports, les activités, le mode de vie des insulaires, etc. ;

Considérant que la Municipalité est consciente de l'importance d'embaucher des étudiants ;

Considérant que les emplois ci-haut mentionnés sont éligibles au Programme Placement Carrière Été ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adresse des demandes à Développement ressources humaines Canada afin d'obtenir de l'aide financière pour l'embauche d'étudiants dans le cadre du Programme

Placement Carrière Été pour les postes d'agent d'information touristique pour l'accueil à Montmagny et de guide-interprète pour l'exposition de la Mi-Carême et pour les salons thématiques.

Que Monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au Programme Placement Carrière Été.

Adopté.

Les prévisions budgétaires 2005 de la bibliothèque municipale préparées par le Comité de la bibliothèque sont déposées.

Le ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs avise la Municipalité que les travaux pour la rénovation cadastrale débiteront dans les prochaines semaines.

Madame Myriam Fortin, chargée de projet en environnement, nous informe de la baisse appréciable du coût des rejets pour toutes les municipalités. Pour l'Isle-aux-Grues, les coûts reliés aux rejets pour la collecte sélective passe de 181,66 \$ pour 2003 à 43,13 \$ pour 2004.

Le rapport final "Forum de discussion place aux citoyens" produit par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, est déposé.

05. Présentation et adoption des comptes

05-02-05 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Télus	252,47
Bureautique Côte-Sud	13,29
Mélanie Dugal, Steeve Rouillard	110,00
Ville de Montmagny (Quote-part)	86,27
Ville de Montmagny (préventionniste)	912,00
MRC de Montmagny	43,13
Microplus et Dumoulin Montmagny	228,88
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	550,40
Publications CCH Ltée	71,64
StéréoPlus, Léonard Chabot Inc.	143,78
S.C.A. de l'Isle-aux-Grues	14,00
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	1 673,40
CARRA	182,59
Garage Gilles Roy	68,00
Épicerie Michel Gagné	29,37
Air Montmagny	55,20
Jacques André Roy (frais)	89,90
ATR Chaudière-Appalaches	217,40
Ferme Lilogru Inc.	259,67
Réal Roy	5 751,02
Michel Gagné	1 000,00
Maire	341,91
Directrice générale	1 512,00

Total

13 606,32

Adopté.

06. Passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues

Monsieur le maire mentionne qu'il a contacté monsieur Maurice Soulard, courtier, concernant les assurances requises pour les passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues. Monsieur Soulard a indiqué qu'il devait prendre des informations à savoir si ce type d'infrastructure peut être couvert par les assurances de la Municipalité. Suite à une discussion, les membres du Conseil ont conclu de reporter l'échéancier de cette entente le plus tard possible.

07. Politique pour la prévention du harcèlement psychologique

05-02-06 Adoption de la Politique pour la prévention du harcèlement psychologique

Considérant que cette politique s'inscrit dans le sens de la *Charte des droits et libertés de la personne* ;

Considérant que les principaux objectifs sont de :

- Maintenir un climat de travail exempt de toute forme de harcèlement et favoriser le respect de la dignité de la personne dans les relations de travail ;
- Contribuer à la sensibilisation, à l'information du milieu afin de prévenir les conduites de harcèlement et assurer à toute personne le droit d'être traitée en toute équité sans discrimination ni harcèlement ;
- Fournir le support nécessaire aux personnes qui croient subir une forme de harcèlement en établissant une procédure de règlement des plaintes ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adopte une politique pour la prévention du harcèlement psychologique.

Que le maire soit désigné personne responsable de l'application de cette politique. En cas d'absence du maire, c'est le (la) directeur(trice) général(e) qui est la personne désignée.

Adopté.

08. Conditions de travail

05-02-07 Journées de congé de maladie annuelles

Considérant que lors du discours du maire de décembre 2003, il était prévu d'accorder, à la directrice générale, annuellement, des journées de maladie cumulatives ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde quatre journées de congé de maladie par année à la directrice générale.

Que ces quatre jours soient cumulatifs et rétroactifs au 1^{er} janvier 2004.

Adopté.

09. Tourisme

a) Suivi des réunions

Monsieur le maire demande à monsieur Michel Rousseau, représentant de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, un suivi des réunions de la Corporation. Monsieur Rousseau mentionne que le compte rendu des réunions sera transmis à la Municipalité.

Monsieur Michel Rousseau dresse un bref compte-rendu de ses rencontres et activités au sein de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues :

- Réunion de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud.
- Projet de madame Érika Castillo, en partenariat avec la municipalité de Berthier-sur-Mer, qui prendra fin au mois d'août 2005.
- Visite de l'Isle-aux-Grues par des journalistes français.

10. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un bref compte-rendu des différentes activités auxquelles il a participé :

- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
- Rencontre à Québec au cabinet du ministre des Transports, concernant le dossier du transport maritime hivernal.
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny.
- Réunion du Comité consultatif régional-traverse Isle-aux-Grues-Montmagny en présence de dirigeants de la Société des Traversiers du Québec.
- Rencontre avec des membres de Navigation Lavoie Inc. et le Conseil municipal pour discussion et aménagement de l'horaire du traversier pour la saison 2005.
- Rencontre au Centre de la Volière avec du personnel du ministère des Transports concernant le transport maritime hivernal.

Monsieur le maire mentionne qu'une demande d'aide financière a été expédiée à la MRC de Montmagny dans le but de distribuer de la nourriture aux oies et faire de la culture attrayante sur la terre de la Municipalité et ce, pour la saison 2005.

Monsieur le maire indique qu'il a fait une demande au CLD de la MRC de Montmagny pour la préparation d'un plan de commandite pour l'aménagement de la salle de conférence du Centre de la Volière.

Monsieur le maire signale aux membres du Conseil l'importance pour notre Municipalité de conserver au lot 131, mieux connu sous le nom de Pointe-aux-Pins, un caractère essentiellement récréo-touristique. Monsieur le maire relate la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, rendue le 16 mai 2003. Suite à une discussion les membres du Conseil concluent que le règlement de zonage doit être modifié en ce sens.

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur Michel Rousseau, conseiller, indiquant que le règlement de zonage sera modifié pour le secteur visé par le lot 131, connu sous le nom de Pointe-aux-Pins, afin de limiter le développement à des activités récréo-touristiques.

11. Varia

a) Souffleur à neige

Monsieur le maire mentionne que le moteur du souffleur à neige portatif qui sert pour la patinoire est brisé et irréparable. Des démarches seront entreprises par monsieur Michel Rousseau, pour se procurer un moteur usagé.

b) Formation des pompiers volontaires

05-02-08 Rémunération pour la formation des pompiers volontaires

Considérant que les pompiers volontaires doivent suivre de la formation pour qu'ils soient fonctionnels lors d'une intervention ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde aux pompiers volontaires, pour leurs frais de déplacement, un montant de 15 \$/jour pour de la formation et ce, sur présentation du registre de présence pour les sessions de formation.

Adopté.

c) 175^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues

Monsieur le maire avise les membres du Conseil qu'en 2006, nous soulignerons le 175^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues. Le Conseil est mandaté pour démarrer le Comité organisateur. Une lettre circulaire sera adressée à la population afin de demander des personnes disponibles qui formeraient un comité pour l'organisation de cette fête.

a) Présentation des états financiers

La séance pour la présentation et l'adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004 aura lieu le 14 mars prochain au lieu et heure habituels.

b) Déglacage du débarcadère

05-02-09 Achat de sel de déglacage pour le ciment

Considérant que le débarcadère doit être fonctionnel advenant la venue d'un bateau d'approvisionnement au cours de prochaines semaines ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que monsieur Joël Bernier soit chargé de l'achat de sel spécialement conçu pour le déglacage du ciment, afin d'accélérer la fonte de la glace sous le débarcadère.

Adopté.

c) Chemins

Les membres du Conseil mentionnent qu'à cause de la variation de la température, quelques ponceaux auraient besoin de sable afin de les aplanir. Monsieur le maire demande à monsieur Réal Roy de se charger de ces travaux.

d) Transport maritime hivernal

Madame Nancy Guichard demande, suite aux rencontres qui ont eu lieu avec les différents intervenants, si des développements sont survenus dans le dossier du transport maritime hivernal. Monsieur Denis Boulanger indique que le dossier suit son cours mais que présentement aucune date n'est encore définitive. Monsieur le maire mentionne que ce service sera offert aux insulaires en partenariat avec le ministère des Transports et la Municipalité.

12. Période de questions

13. Levée de la séance

05-02-10 **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 23h00, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

